

# COMMUNE DE SAINT GERMAIN SUR MORIN

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 22 octobre 2009  
Date d'affichage : 6 novembre 2009

Nombre de conseillers  
En exercice : 23  
Présents : 18  
Votants : 22

L'an deux mil neuf à vingt heures trente, le vingt neuf octobre, le conseil municipal s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Patrick GEREMIA, Maire.

Etaient présents : MMES MILLOT, PAULOS ANTUNES, PAYRAT, LESAGE, AUDRAN, DE BEAUFORT, SPAENS, Mrs CHASTANG GAILLARD, TEYSSIER, RADUREAU, CHARPENTIER, BIGOT, LBOULLENGER, M'HOUMADI, TRECUL, LEBIGRE.

### FORMANT LA MAJORITE DES MEMBRES EN EXERCICE

Absents : Mme RANUCCI avec pouvoir à Mr GEREMIA, Mme BRITO avec pouvoir à Mme PAYRAT ,  
Mme ROBERT avec pouvoir à Mme DE BEAUFORT, Mme MARAIS avec pouvoir à Mr BIGOT,  
Absente sans pouvoir : Mme OUAZIB  
Madame PAULOS ANTUNES a été élue secrétaire

### **OBJET : ENGAGEMENT POUR LA REALISATION DU COLLEGE DE SAINT GERMAIN SUR MORIN**

Entendu l'exposé du Maire,

### LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE ET A L'UNANIMITE

DECIDE de mettre à titre gracieux un terrain de 25 000 m<sup>2</sup> à disposition du conseil général pour y édifier un collège et ses abords.

S'ENGAGE à consacrer les deux tiers de la subvention au titre d'un programme triennal de voirie à la réalisation des abords du collège mais n'ira pas au-delà,

AUTORISE Mr le maire à lancer les études sur les abords du collège à partir du travail déjà réalisé par le cabinet Greuzat en collaboration avec les communes de Couilly, Coutevroult et Montry,

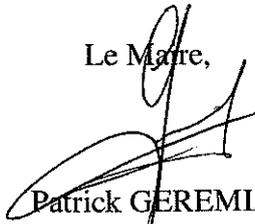
NE S'OPPOSE pas à la proposition de Couilly d'accueillir les équipements sportifs sur son territoire même si ce projet n'est pas judicieux sur le plan géographique,

DEMANDE en cas de refus du Conseil général de cette proposition de Couilly que le coût des équipements sportifs destinés au collège soit réparti à parts égales entre les quatre communes.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que susdits et ont signé au registre les membres présents.



Le Maire,

  
Patrick GEREMIA.